



Paris, le 23 juillet 2021

Se professionnaliser dans les métiers du bâtiment : une voie possible avec le Réseau E2C France et la Fédération Française du Bâtiment

Une convention de partenariat nationale vient d'être signée entre le Réseau E2C France et la Fédération Française du Bâtiment (FFB) afin de favoriser l'accès aux entreprises du bâtiment pour les jeunes sans qualification. Cet objectif implique notamment le développement de compétences pour des jeunes sortis du système scolaire souhaitant accéder au monde du travail.

L'accord-cadre est bâti sur la volonté commune de contribuer à l'entrée des stagiaires E2C, notamment des jeunes issus des Quartiers de la politique de la ville (QPV), dans le monde du bâtiment. Le parcours intensif vers une insertion sociale, citoyenne et professionnelle proposé aux stagiaires par les E2C favorise leur autonomie. L'entreprise est un acteur majeur pour faciliter l'acquisition de compétences techniques et professionnelles des stagiaires.

Les deux acteurs s'accordent à favoriser et faciliter les objectifs opérationnels suivants :

- L'interconnaissance, la transmission d'informations et l'échange de pratiques entre les deux structures, à l'échelle nationale ;
- La promotion des métiers de la branche professionnelle du bâtiment, à travers l'organisation de sessions d'informations à destination des jeunes et des formateurs de l'E2C ;
- L'immersion professionnelle des stagiaires E2C, en stages conventionnés, au sein des entreprises adhérentes de la FFB ;
- L'accès des stagiaires à un emploi durable ou à une formation en alternance au sein des entreprises du Bâtiment.

Ce partenariat national pourra être décliné au niveau local, en fonction des besoins des E2C et des fédérations locales de la FFB, afin de pérenniser et renforcer les partenariats locaux mais aussi développer de nouvelles actions à caractère pédagogique, citoyen et/ou financier adaptées à chaque territoire.

Pour Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France : *L'action de la FFB favorisera un environnement de travail inclusif et, associée au parcours de formation et d'accompagnement intensif des E2C, donnera aux jeunes sans qualification les clés d'accès vers le monde des métiers.*

Pour Olivier SALLERON président de la FFB : « *Aujourd'hui, et encore plus que jamais, la FFB continue de se mobiliser pour l'emploi. En effet, trouver les salariés dont les artisans et entrepreneurs du secteur ont besoin, demeure une de nos préoccupations. C'est pourquoi la signature de cette convention avec E2C s'inscrit pleinement dans la continuité des actions menées dans nos réseaux respectifs et réaffirme notre souhait d'accueillir des jeunes qui veulent préparer leur avenir professionnel dans notre secteur d'activité* »

À propos de la FFB :

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 148* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 121 000* salariés du secteur. La FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2019).

À propos du Réseau E2C France :

Le dispositif E2C offre une formation et un accompagnement individualisé à des jeunes dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme afin de développer compétences et savoir-être. Implantées sur 135 sites en France, les E2C accueillent plus de 15 000 jeunes par an. La force du dispositif est d'opérer sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion. Un processus de labellisation garantit la qualité des opérations. Les résultats d'insertion vers l'emploi et la qualification des stagiaires sont probants : 60 % d'entre eux accèdent, au terme de leur parcours, à l'emploi ou à la formation de leur choix pour une insertion pérenne.

Fiche d'identité (Juillet 2021)

<u>Coordonnées</u>	Réseau des Écoles de la 2 ^e Chance 32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 51009 Châlons-en-Champagne Cedex Tél : 03 26 69 69 70 Email : contact@reseau-e2c.fr
<u>Président</u>	Alexandre SHAJER
<u>Statut</u>	Association
<u>Création du Réseau E2C France</u>	2004
<u>Implantation</u>	53 Membres et 135 sites-Écoles 59 départements (12 régions) 5 régions ultramarines
<u>Public accueilli</u>	Jeunes de 16 à 25 ans, sans formation (90% sont de niveau Infra 3) et sans emploi (87% n'ont aucune expérience et 6% sont demandeurs d'emploi depuis plus d'1 an) et sortis du système scolaire depuis au moins 1 an
<u>Stagiaires en 2020</u>	14 188
<u>Formés depuis 1998</u>	Plus 125 000
<u>Taux d'insertion</u>	
Sorties positives	60 %
Dont formation qualifiante	25%
Dont contrats en alternance	15%
Dont contrats de travail	20%
Dont emplois aidés	3%
<u>Pédagogie</u>	Approche par Compétences Apprentissage par l'Activité/ de l'Autonomie Apprendre à apprendre Découverte de différents métiers Définition projet professionnel et individualisation du parcours Alternance
<u>Durée de la formation</u>	7 mois en moyenne
<u>Attestation en fin de parcours</u>	Attestation de Compétences Acquis
<u>Certification</u>	Label « École de la 2 ^e Chance » reconnu par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Emploi. Le Réseau E2C France est reconnu depuis le 23 décembre 2019 comme instance labellisatrice par France compétences. Il est donc habilité à délivrer le label Qualiopi aux organismes de formation.

Contacts-Presses

Agence MCM	Réseau E2C France
Elodie AUPRETRE	Amandine RAYNAL
04 91 31 47 37	07 62 77 98 24
e.aupretre@agence-mcm.com	amandine.raynal@reseau-e2c.fr